

## PENCHENAT Jean Paul – 29 ans

Soldat au 148e Régiment d'Infanterie - Matricule au recrutement 837 subdivision de Montauban (82)

Né le 14/03/1886 à Monclar (82) au lieu-dit Villeneuve, il a disparu le 15/11/1915 à Mrzen en Serbie. L'avis de décès émis par le 148<sup>e</sup> R.I. a été envoyé à la mairie de Monclar-de-Quercy pour avertir le père du soldat à Puygaillard-de-Quercy, l'avis a ensuite été transféré au maire de Varennes qui l'a ensuite envoyé au maire d'Orgueil à fin de prévenir l'épouse du soldat, cette dernière a été prévenue le 16/12/1915.

Son frère Maffre est mort pour la France le 18/03/1915

Son jugement déclaratif de décès a été transcrit sur les registres d'état-civil de Varennes (82) le 08/07/1921.

Il est présent sur le Livre d'Or du ministère des pensions des communes d'Orgueil (82) et de Puygaillard-de-Quercy (82). Avec son frère il est inscrit sur le monument aux morts de Puygaillard-de-Quercy (82) où sa mère habitait au lieu-dit Penchenats en 1910. Sur le monument aux morts d'Orgueil il est inscrit avec le prénom Paul.

Il est décoré de la médaille militaire et est titulaire de la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Le 03/12/1914 il est classé dans le service auxiliaire, il est rappelé le 11/03/1915 au 11<sup>e</sup> R.I., il est classé bon pour le service armé le 10/04/1915, il passe au 148<sup>e</sup> R.I. le 23/10/1915 et il est parti sur le front d'Orient fin octobre.

Fils de Jean Maffre et de Françoise CASSAYRÉ, il s'est marié le 21/02/1914 à Varennes (82) avec Antonia BÉLOUNAT. En 1907 il était domicilié à Varennes (82). Au moment de son mariage le 21/02/1914 il était domicilié à Orgueil (82). Son dernier domicile légal est Varennes (82) où il était domestique mais en 1915 son épouse résidait à Orgueil.

### Sources :

*Site mémoire des Hommes* : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

*Site internet des Archives départementales du Tarn-et-Garonne* (<http://www.archives82.fr/>) : registres d'état-civil numérisés

*Site Internet des Archives départementales de Haute-Garonne* (<http://archives.haute-garonne.fr/>) : registres d'état-civil numérisés, registres matricules numérisés

*Site des Archives Nationales* (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>) : Livre d'Or du ministère des pensions commune d'Orgueil

*Journal Officiel de la république Française, Gallica (BNF)*

Fiche au Corps (Fiche Mémoire des Hommes)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Lenchenan*

Prénoms *Jean Paul*

Grade *Soldat de 2<sup>e</sup> classe*

Corps *148<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*

N<sup>o</sup> Matricule. { *16587<sup>ter</sup>* au Corps. — Cl. *1. 1906*

{ *8371* au Recrutement *de Montauban*

Mort pour la France le *14 novembre 1918*

à un combat des *Marets*, Serbie

Genre de mort *Disparu* *jugement déclaratif de décès rendu*

le *12 juin 1921* *Suite de disparition*

Né le *14 mars 1886*

à *Monclar* Département *du Tarn et Garonne*

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>o</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le *29 juin 1921*

par le Tribunal de *Montauban*

acte ou jugement transcrit le *8 et 9 juillet 1921*

à *Parisennes (10 et 9)*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.



## Acte de Naissance

11°5  
naissance de  
Penchenat Jean-Paul (Villeneuve)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six et le quatorze mars, à une heure du soir,

Lardavant nous Admy, Admin, Maire, officier de l'état civil de la commune de ~~J=111~~  
Monclar, chef-lieu de canton, arrondissement de Montauban, département de Barn-et-Garonne  
A comparu Penchenat Jean-Baptiste, cultivateur, âgé de trente-deux  
ans, demeurant à Villeneuve, sur cette commune; lequel nous a présenté  
un enfant du sexe masculin qu'il a dit être né, dans son habitation, le  
quatorze du mois de mars courant, à quatre heures du matin, de lui  
déclarant et de Cassayre, Françoise, sans profession, âgée de trente  
ans, demeurant aussi au dit Villeneuve, mariés, auquel enfant on a  
donné les prénoms de Jean-Paul

Présents: le sieur Cavanillac, Charles, sabotier, âgé de cinquante-trois ans, et le sieur  
Bosques, Joseph, boucher, âgé de cinquante-six ans, tous les deux demeurant  
au dit Monclar; lesquels n'ont signé le présent acte, avec nous et le  
père, pour ne savoir, après lecture faite.

Penchenat

Admy

## Acte de Transcription de décès

N<sup>o</sup> 2  
Transcription du  
jugement constatant le décès  
du soldat Penchenat, Jean,  
Paul, du 148<sup>ème</sup> Rgt d'Infanterie  
"mort pour la France"  
le 14 novembre 1915 à  
Urzen (Serbie)

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal de première instance de Montauban, chef lieu du département de Tarn et Garonne, a rendu le jugement dont la teneur suit : Audience publique du vingt deux juin mil neuf cent vingt et un Requête. Le Procureur de la République à Montauban à Messieurs les Président et juges composant le tribunal de première instance de Montauban, Vu la loi du 3 décembre 1915, article Unique; Vu la loi du 15 juin 1919, Vu les articles 89, 90, 91 et 92 du Code Civil, Vu les pièces de la procédure de présomption de décès établies en vertu des textes précités par l'autorité militaire et les instructions de M. le Procureur général en date du 8 juin 1921, ainsi que la loi du 2 juillet 1915; attendu qu'il en résulte que le militaire Penchenat, Jean, Paul, né à Monclar le quatorze mai mil huit cent quatre vingt six de Jean Haffre et de Cassagne, Française, exerçant la profession de domestique, domicilié à -

Varemmes, soldat au 148<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, disparu à Urzen (Serbie) le 14 novembre 1915, que le dernier domicile légal de Penchenat, Jean, Paul, est Varemmes, canton de Villebrumier. Qu'il n'a pas été dressé d'acte régulier de ce décès. Par ces motifs requiert qu'il plaise au tribunal de vouloir déclarer constant et établi le décès du militaire susnommé mort pour la France. — Ordonner que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'année courante de la commune de Varemmes, canton de Villebrumier. Que mention de ce jugement et de sa transcription sera faite en marge du registre de décès de cette commune à la date du décès, tant sur le double qui existe à la mairie que sur le double déposé au greffe. Qu'enfin le jugement à

## Récit des évènements du 148<sup>e</sup> R.I. le 14/11/1915

Extraits du Journal de Marche des Opérations du 148<sup>e</sup> régiment d'Infanterie

Journal du 14 Novembre 1915

15

A 4<sup>h</sup> 20, au moment où l'ennemi commence un violent bombardement, les emplacements occupés par les unités sont les suivants :

à droite la 5<sup>e</sup> b<sup>e</sup>, puis la 6<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> en liaison avec le 2<sup>e</sup> Bataillon qui a la 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> b<sup>e</sup> dans la vallée du Raje; la 11<sup>e</sup> b<sup>e</sup> en réserve à Debrista.

Un feu nouveau d'infanterie est dirigé sur le front du 2<sup>e</sup> Bataillon pendant que l'artillerie exécute des tirs de barrage dans les différents ravins aboutissant à la position.

La 6<sup>e</sup> de droite n'a pu entrer en liaison avec le 284<sup>e</sup> qui se trouve à plus de 3 km. en arrière. La 8<sup>e</sup> b<sup>e</sup> a un peloton derrière en seconde ligne et un peloton en réserve.

A 8 heures, un bataillon ennemi précédé d'une compagnie déployée des caissons vers Sirkovo menaçait de tourner la droite du 2<sup>e</sup> Bataillon. Le peloton de réserve de la 6<sup>e</sup> Kréca (1<sup>e</sup>) est envoyé à la droite de la 5<sup>e</sup> b<sup>e</sup>. La 6<sup>e</sup> Monnier (2<sup>e</sup>) qui se trouvait à Kamendol est envoyée en échelon derrière la droite pour parer au débordement. La 6<sup>e</sup> Bena est mise à la disposition du bdt Berecki comme réserve derrière le centre du dispositif. Les 6<sup>es</sup> Rémy et Tarent sont ramenés au N. de Kamendol à la place des 6<sup>es</sup> Monnier et Bena.

A midi, le colonel apprend qu'un bataillon du 45<sup>e</sup> se porte sur Sirkovo et a l'ordre et veut relever avec une b<sup>e</sup> la 6<sup>e</sup> Monnier qui devient disponible. Cette relève n'a lieu qu'à 14 heures.

Par suite de l'usure des 6<sup>es</sup> Lattin et Coll, il devient nécessaire de les renforcer d'abord avec le peloton de seconde ligne de la 6<sup>e</sup> Kréca, puis avec la 6<sup>e</sup> Bena. La 6<sup>e</sup> Monnier devenue libre veut remplacer en réserve derrière le centre la 6<sup>e</sup> Bena.

Dans la vallée du Raje vers 8 h. le compte rendu du Lieutenant d'Amade est

Le 2<sup>e</sup> Escadron du 8<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique fait connaître qu'un bataillon bulgare avec des mitrailleuses est arrivé à 13 km. 500 de Debrista sur la route de Paris à Debrista.

À 20 heures les 6<sup>e</sup> Reiny et Parent relèvent les 6<sup>e</sup> Gols et Cassin, la 6<sup>e</sup> Erica est reconstituée.

Se sont particulièrement distingués :  
 le Capitaine Cassin commandant la 7<sup>e</sup> Cie  
 le Lieutenant Gols commandant la 6<sup>e</sup> Cie  
 le sous-lieutenant Galoin, l'adjudant Rombau  
 le sergent Moreteau, le Caporal Lannes,  
 le Caporal Lebrun, le soldat Hecquet de la 7<sup>e</sup> Compagnie  
 le sergent Halluin, le sergent Haly, le Caporal Audry, le soldat Debruy, le soldat Fontainout, le soldat Haquet, de la 6<sup>e</sup> Cie

Pertes subies :

Officiers { Mort : Sous-Lieutenant Galoin  
 Blessés : Sous-Lieutenant Boche,  
 Sous-Lieutenant Teyssier.

Sous-off. { Tués : 2  
 Blessés : 7  
 Disparus : 2 } 11.

Troupe { Tués : 24  
 Blessés : 70  
 Disparus : 11 } 110.

Chevaux et mulets : tués 7

Etat nominal des officiers, sous-officiers, troupe et soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus au combat de Wigen (Serbie) le 14 9 ou 1915

Noms	Prénoms	Grades	Tués	Blessés	Disparus	Prisonniers	Chevaux ou mulets tués ou disparus	Observations
Sievré	Claude	d			1			
Peuchenet	Jean	d			1			
Floutinac	Jacques	Bo			1			
	Mulets						7	
			32	70	13			

Extrait du Journal Officiel du 01/08/1922 – Médaille militaire

**PENCHENAT** (Jean-Paul), mle 016587 *1er*,  
soldat: bon et brave soldat. Mort au champ  
d'honneur, à Mrzen (Serbie), le 14 novembre  
1915. Croix de guerre avec étoile de bronze.

RIGNAC (Gaston), mle 44682, soldat: bon